

**Accord AXA France de prorogation transitoire des mandats  
des membres de la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage,  
y compris l'Inspection Technique**

Entre,

les sociétés AXA France Vie et AXA France IARD, ci-dessous dénommées l'Entreprise AXA France, représentées par Marine de Boucaud en sa qualité de Directeur des Ressources Humaines,

et les Organisations Syndicales signataires,

d'une part,

d'autre part,

il est convenu de ce qui suit :

- Ainsi que le prévoit le protocole d'accord du 20.03.2012, la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, est composée d'une délégation de représentants de cette Inspection constituée :
  - de 10 membres, détenteurs de mandats électifs ou désignatifs, au titre de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, par référence aux articles 2 et 17 de la Convention Collective Nationale de l'Inspection, désignés à l'issue d'une procédure électorale spécifique, organisée directement par l'entreprise, auprès des personnels d'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique (autres qu'Inspecteurs du Réseau AEP),
  - du Coordinateur Syndical Nationale du Personnel de Terrain (CSNPT) « Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique »,
- La dernière élection a été organisée par protocole du 20 septembre 2012, lequel précisait en son article 12 que le terme de la Commission Nationale de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique et celui des mandats de membres de cette commission coïncidaient avec celui des actuels mandats des DP et de membres élus des Comités d'Etablissements d'AXA France,
- Les mandats des 10 membres de cette commission expirent avec le terme des mandats CE/DP 2012/2015 d'AXA France, c'est-à-dire le 23 mai 2015,

La Direction et les Organisations Syndicales Représentatives dans AXA France se sont réunies le 24 février 2015 afin de :

- déterminer les conditions de renouvellement des Commissions de concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique ;
- évoquer les perspectives de renouvellement du dispositif électoral spécifique.

Les parties signataires sont ainsi convenues unanimement de ce qui suit :

#### Article 1 – Prorogation transitoire des mandats

Les mandats des membres de la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, actuellement en vigueur, sont prorogés jusqu'au 30 septembre 2015, afin de couvrir la période entre :

- l'échéance des mandats CE/DP 2012/2015 d'AXA France, le 23 mai 2015,
- et la mise en œuvre de la procédure électorale spécifique qui sera menée pour le renouvellement des membres de la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, vraisemblablement au cours du mois de septembre 2015.

Une fois connu le champ de représentativité découlant des élections des CE au sein d'AXA France en mai 2015, les Organisations Syndicales Représentatives au niveau de l'Entreprise seront invitées à négocier afin de déterminer les modalités pratiques et le calendrier de cette élection spécifique.

**Article 2 – Publicité et dépôt**

Le présent accord de prorogation fera l'objet, dans le respect des articles L 2231-5 et L 2231-6 du Code du Travail, d'un dépôt :

- à l'Unité Territoriale des Hauts de Seine de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE),
- 
- auprès du greffe du Conseil de Prud'hommes de Nanterre

Fait à Nanterre, le 17 mars 2015


TA  
DG  
EN  
CG  
AB

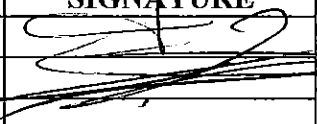
**SIGNATURES**

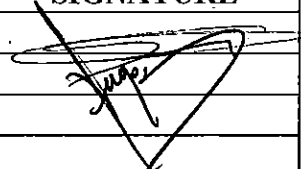
**Pour AXA France :**

Marine de BOUCAUD	Directeur des Ressources Humaines d'AXA France	
-------------------	--	---

**Pour les organisations syndicales :**

C. F. D. T.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
HAARDUS SCUSIA	Stéphanie	CSA GC4 IV	

CFE/CGC			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
SUGIER LISEMUSONW	André-Pierre Jure	CSNPT DS	

la C. G. T.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
TAAKRAI GUYON	Abdelhak Dominique	DSC CENPT	

F.O.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE

UDPA/UNSA			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
SCHUNACHER	Giulia	DSC	